



Agrément pour la réalisation des prélèvements et/ou des analyses du contrôle sanitaire des eaux Portée détaillée des agréments

(Référence: Arrêté du 5 juillet 2016 modifié relatif aux conditions d'agrément des laboratoires pour la réalisation des prélèvements et des analyses du contrôle sanitaire des eaux)

Nom du laboratoire	Labocéa Quimper
Adresse du laboratoire	22, avenue de la Plage des Gueux
	29334 QUIMPER
Date de début de validité de l'agrément	01/08/2021
Date de fin de validité de l'agrément	31/07/2026
Date de mise à jour de la portée	1 7 FEV. 2025

Analyses des eaux destinées à la consommation humaine, à l'exclusion	des eaux minérales naturelles
A - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
A-1 - Prélèvements	Agréé
A-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
B - Analyses microbiologiques	Agréé
C - Analyses chimiques	
C-1 - Analyses physico-chimiques	Agréé
C-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
C-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
C-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
C-5 - Analyses chimiques spécifiques des eaux d'origine superficielle	Agréé
C-6 - Analyses chimiques spécifiques des eaux souterraines	Agréé
E - Analyses complémentaires	
E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
E-4 - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées	
E-4 bis - Analyses chimiques complémentaires des eaux de source et des eaux rendues potables par traitement conditionnées, pour les matrices dites atypiques	
Analyses des eaux de piscine et de baignade	
F - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
F-1 - Prélèvements	Agréé
F-2 - Paramètres analysés sur site	Agréé
F-2.1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
F-2.2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
G - Analyses microbiologiques de base	Agréé





H - Analyses physico-chimiques de base	
H-1 - Pour les eaux de piscine	Agréé
H-2 - Pour les eaux de baignade	Agréé
I - Analyses complémentaires	
I-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
I-2 - Analyses chimiques complémentaires	Agréé (cf. liste des paramètres pour lesquels le laboratoire est agréé)
Analyses des eaux minérales naturelles	
J - Prélèvements et paramètres réalisés sur site	
J-1 - Prélèvements	-
J-2 - Paramètres analysés sur site	-
J-2 bis - Paramètres analysés sur site, pour les eaux dites atypiques	-
K - Analyses microbiologiques	-
L - Analyses chimiques	
L-1 - Analyses physico-chimiques	-
L-1 bis - Analyses physico-chimiques, pour les eaux dites atypiques	3
L-2 - Analyses chimiques - Micropolluants organiques	-
L-2 bis - Analyses chimiques - Micropolluants organiques, pour les eaux dites atypiques	-
L-3 - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires	-
L-3 bis - Analyses chimiques - Produits phytosanitaires, pour les eaux dites atypiques	_
L-4 - Analyses chimiques - Composés minéraux	-
L-4 bis - Analyses chimiques - Composés minéraux, pour les eaux dites atypiques	-
N - Analyses complémentaires	
N-1 - Analyses microbiologiques complémentaires	-
N-2 - Analyses physico-chimiques complémentaires	-
N-2 bis - Analyses physico-chimiques complémentaires, pour les eaux dites atypiques	-





E-1 - Analyses microbiologiques complémentaires

Legionella spp Salmonelles

E-2 - Analyses chimiques complémentaires

Bromates

Chlorites

Couleur

Indice permanganate

Autres paramètres complémentaires :

Aluminium

Fer

Manganèse

Bicarbonates

Carbonates

Orthophosphates

Silicates

ST-DCO

Titre alcalimétrique

I-1 - Analyses physico-chimiques complémentaires

Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores Legionella spp Salmonelles

I-2 - Analyses chimiques complémentaires

Acide isocyanurique Ammonium Chlorures Indice permanganate

Autres paramètres complémentaires : Chlorophylle a et phéopigments Conductivité Matières en suspension pH Phosphore total Salinité Titre alcalimétrique complet

Matthieu SCHULER
Directeur général délégué
en charge du Pôle Sciences pour l'Expertise